

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent nécessiter une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black!)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming /  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Nouvelle Série

Vol.

XIII.

# L'AGRICULTEUR

JOURNAL OFFICIEL

DE LA

## CHAMBRE D'AGRICULTURE

DU

### BAS-CANADA

Avil.

1861.

N<sup>o</sup>. 8.

Le Sol, c'est la Patrie ; améliorer  
l'un c'est servir l'autre.

MONTREAL

Imprimé et Publié par de MONTIGNY & Cie., 18, Rue St. Gabriel.

SE ABONNEMENT

UN DOLLAR PAR ANNEE, PAYABLE D'AVANCE.

Publié par De **MONTIGNY & Cie.**,

SOUS LA DIRECTION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU  
BAS-CANADA.

AVEC LA COLLABORATION

Des Présidents et Secrétaires de 68 Sociétés d'Agriculture de Comtés,

DU DR. SMALLWOOD, M. D. L. L. D.

---

## Sommaire de ce Numéro.

	Page
CHRONIQUE AGRICOLE, Avril 1861—Travaux du Mois.....	169
BUREAU D'AGRICULTURE et des Statistiques.....	171
INDUSTRIES AGRICOLES :—II.—Huileries.....	174
"          "          Pavot ou Œillette.....	175
"          "          Colza.....	177
"          "          Cameline, (Petit Lin).....	177
"          "          Navette.....	178
Métis-Mérinos sans Cornes.....	178
L'Asile Agricole de Cernay.....	181
ECONOMIE DOMESTIQUE—Encre à écrire, etc.....	185
NOTES DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.....	186
PETITE CHRONIQUE.....	186
VARIÉTÉS—Félix ou le jeune cultivateur—II—Suite.....	187
OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, Janvier 1861.....	192
PRIX COURANTS.....	192

---

## A V I S.

☞ Toute lettre concernant la rédaction, l'abonnement ou les annonces doit être adressée à **DE MONTIGNY & CIE.**, affranchie, sinon elle sera refusée.

☞ Annonces 10 cents par ligne, (Brevier,) invariablement publiées dans les deux langues. Adresses d'affaires, \$5 par an. On n'a pas droit à plus de deux lignes pour ce prix.

☞ Abonnement **UN DOLLAR** par an, payable d'avance. Tout abonnement doit dater du 1er Septembre.

☞ On ne souscrit pas pour moins d'un an.—Pour discontinuer d'être souscripteur il faut donner un mois d'avis avant l'échéance de l'année d'abonnement.

☞ Extrait de la loi concernant l'Agriculture, 20 Victoria, Chap. 32, Section 15 : " Si les dites Chambres ou aucune d'elles publie un Journal mensuel etc., il sera du devoir des Sociétés d'Agriculture qui reçoivent une part de l'allocation publique de donner avis du temps et du lieu de leurs Exhibitions dans les journaux ainsi publiés ou adoptés par les dites Chambres respectivement."

## CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Québec 20 Mars 1861.

**PRESENTS :** MM. Major Campbell, Président ; Capt. Rhodes, Président de l'Association Agricole du Bas-Canada ; J. C. Taché, O. E. Casgrain, Honorable L. V. Sicotte ; Honorable U. J. Tessier ; Rev. F. Pilote, professeur d'Agriculture au Collège de Ste. Anne de Kamouraska ; Rev. M. Langevin, professeur d'Agriculture à l'École Normale Laval ; F. M. F. Ossaye, professeur d'Agriculture à l'École Normale Jacques Cartier, J. Perrault, professeur d'Agriculture au Collège de Varennes.

Monsieur le Président, ayant déclaré la séance ouverte, proclame les noms des Membres nouvellement élus par les sociétés d'Agriculture de Comtés :

Jos. E. Turcotte Ecr. M. P. P, Trois-Rivières, Major Campbell, M. P. P. St. Hilaire, Honorable. U. J. Tessier, Québec, Honorable L. V. Sicotte, St. Hyacinthe.

La Chambre procède à l'élection des officiers pour l'année courante.

Sur proposition de M. J. Perrault, secondé par l'Honorable Tessier, l'Honorable L. V. Sicotte est unanimement élu Président et prend le fauteuil. Sur proposition du Major Campbell, secondé par l'honorable Tessier, O. E. Casgrain, Ecr. est unanimement élu Vice Président.

1o. Lecture d'une application du Comté de Portneuf ; demandant la permission d'organiser une société d'Agriculture dans ce Comté—Accordée.

2o. Lecture d'une application de la Cité de Montréal demandant la permission d'organiser une société d'Agriculture dans cette Cité—Accordée.

3o. La société d'Agriculture No. 1, du Comté de Charlevoix demande la permission d'employer ses fonds cette année à l'achat de grânes fourragères et de plâtre qu'elle distribuera entre ses membres. Cette demande est accordée et la société devra faire rapport des résultats produits.

4o. La société d'Agriculture du comté de Joliette fait la même demande et elle est accordée sous les mêmes conditions que celles faites à la Société d'Agriculture No. 1, du comté de Charlevoix.

5o. Lecture d'une application d'une partie du comté de Châteauguay, comprenant la paroisse de St. Martin, demandant la permission d'organiser une seconde Société d'Agriculture dans ce comté.

Sur proposition de l'honorable Tessier il est résolu :

Qu'il soit donné communication de la plainte de Chs. H. Lebrun, Ecr., et autres contre les procédés de la Société d'Agriculture du comté de Châteauguay à la dite Société, et qu'elle soit requise de communiquer à cette Chambre une liste des Membres de cette Société à l'époque de la dite Election, la Notice de la dite Election et tous autres procédés, avec leur réponse à la plainte du dit Chs. H. Lebrun et autres.

6o. La Société d'Agriculture No. 1 du comté de Drummond, prie la Chambre d'offrir dans sa Liste de Prix de cette année, les mêmes prix pour les moutons Cheviot, que ceux offerts pour les moutons South-Down.

Le Secrétaire est chargé d'informer cette Société que sa demande sera soumise au Comité nommé par cette Chambre pour reviser la Liste de Prix.

70. Lecture du rapport du Jury sur l'espèce bovine, pur sang, à la dernière Exposition Provinciale Agricole, tenue à Québec.

80. Lecture d'une lettre de J. Anderson, Ecr., Rédacteur du *Farmers' Journal*, demandant un salaire extra pour avoir rédigé un rapport de 24 pages, ajouté au dit Journal depuis deux ans.

Le Secrétaire est chargé de répondre à M. Anderson, que cette Chambre n'ayant fait avec lui d'autre contrat que celui fait pour la rédaction du *Farmers' Journal*, et que ce rapport n'a pas été fait à la demande de la Chambre, mais a été fait par M. Anderson pour faire partie ou accessoire du dit Journal, la Chambre ne peut lui accorder sa demande.

90. *Résolu* : Que M. le Président et le Major Campbell soient chargés par cette Chambre de placer le montant du prix du Prince de Galles, dans les fonds publics.

10. *Résolu* : Qu'il soit notifié à MM. DeMontigny et Cie., qu'à l'expiration du contrat relatifs aux Journaux, *L'Agriculteur* et le *Farmers' Journal*, ce contrat ne sera pas continué, mais que la Chambre veut qu'alors il soit terminé et résilié.

110. Lecture de plusieurs lettres, alléguant des erreurs dans la distribution des prix, dans le département de l'Horticulture à la dernière Exposition Provinciale. M. le Président, le Major Campbell et le Secrétaire sont chargés de régler l'affaire.

Et la Chambre s'ajourne à demain, à 9 heures A. M.

(Par ordre,)

T. CHAGNON,  
Secrétaire.

---

## CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Québec, 21 Mars 1861.

PRESENTS : Hon. L. V. Sicotte, Président ; MM. E. O. Casgrain, Vice-Président ; Capt. Rhodes, Président de l'Association Agricole du Bas-Canada, Major Campbell, J. C. Taché, Hon. Tessier, Révd. F. Pilote, Professeur d'Agriculture au Collège de Ste. Anne de Kamouraska, Révd. M. Langevin, Professeur d'Agriculture à l'Ecole Normale Laval, F. M. F. Ossaye, Professeur d'Agriculture, à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, J. Perreault, Professeur d'Agriculture, au Collège de Varennes.

10. *Résolu* : Qu'il n'y aura pas d'Exposition Provinciale Agricole, que dans deux ans à dater de la dernière Exposition qui a eu lieu les 26, 27 et 28 Septembre 1860.

20. La Chambre fait une Liste des Amendements à la loi d'Agriculture actuelle à proposer à la présente Session de la Chambre d'Assemblée.

Ces Amendements sont comme suit :

## AMENDEMENTS ACCEPTÉS.

Cinq pour cent de la somme totale restée pour l'encouragement de l'agriculture seront affectés et employés pour l'encouragement de l'enseignement et de l'éducation agricole.

La Chambre d'Agriculture pourra, dans ses rapports au Gouvernement, indiquer l'emploi à faire de cette somme.

Les balances non réclamées, de la somme totale votée pour l'encouragement de l'agriculture seront mises à la disposition de la Chambre d'Agriculture, pour les fins déterminées par la loi.

Les écoles, collèges, où il est donné un cours d'enseignement agricole, et qui recevront à raison de tel enseignement une subvention à même les deniers publics pourront choisir parmi les professeurs agricoles, une personne, pour être membre de la Chambre d'Agriculture.

Les Surintendants des écoles, les professeurs agricoles nommés par le Gouvernement, seront membres de la Chambre d'Agriculture, *ex officio*.

Et la Chambre s'ajourne.

(Par ordre,)

T. CHAGNON.

Secrétaire.

## CHRONIQUE AGRICOLE—AVRIL 1861.

**SOMMAIRE.**—Fabrication du sucre—Procédé nouveau de clarification et cristallisation—Simplicité de direction, de travail et d'appareil—Plus de filtration sur le noir—Plus d'opérations gigantesques—Maladies des pommes de terre et des patates—Cause et remède—Antagonisme des praticiens et théoriciens—Travaux du mois.

Depuis la publication du précédent numéro, nos journaux de France nous ont apporté sur la fabrication du sucre une très importante nouvelle, que, sans plus de retard, nous ferons passer sous les yeux de nos lecteurs. Le procédé qu'elle révèle les intéressera, nous n'en doutons pas ; et peut être que pour quelqu'un d'entr'eux, ami de la science et du progrès, sera-t-il possible encore d'en faire l'essai cette année sur une petite partie de sirop d'érable. Ce serait une heureuse opération, puisqu'elle le mettrait en état de juger de suite de sa valeur et d'en tirer profit l'année prochaine, s'il y avait lieu, en agissant plus en grand.

Disons bien vite qu'il s'agit d'une complète révolution dans les moyens employés jusqu'ici pour le blanchiment et la cristallisation du sucre. Au lieu de ces travaux compliqués et minutieux qui nécessitent l'installation d'établissements formidables, il n'est besoin dans l'application du nouveau procédé, dû aux recherches de M. Rousseau, et dont rendent compte M. Barral dans le journal *l'Opinion nationale* et M. Grandvoinet dans *le Journal d'Agriculture Progressive*, il n'est besoin, disons-nous, que d'agents chimiques d'un prix peu élevé et sans action nuisible.

La filtration sur le noir animal n'est plus utile.

L'évaporation du sirop peut se faire dans des appareils simples, chauffés par un combustible quelconque.

Voici, dit le *Journal d'Agriculture Progressive*, un aperçu de ce procédé.

« Le jus sucré, additionné de trois millièmes de son poids de plâtre crû pulvérisé, étant chauffé jusqu'à cent degrés, des écumes blanches, épaisses, contenant des matières albuminoïdes, se forment, montent à la surface, et par la décaufation, on obtient un jus parfaitement clair.

« Ce jus qui, abandonné à l'air, deviendrait noir étant mis en contact avec 6 à 8 pour cent de son poids d'hydrate de peroxide de fer, se débarrasse en quelques secondes de toutes les matières organiques altérables ; il reste incolore, et il n'y a plus qu'à l'évaporer dans des chaudières pour le concentrer et obtenir le sucre cristallisé. »

Les études qui ont été faites ont eu spécialement en vue l'extraction du sucre de betterave. Et le dernier journal précité ajoute à cet égard : « Une sucrerie de betteraves se composera d'un laveur de racines, de râpes et de presses pour extraire le jus, de quelques chaudières et cuves pour le traitement par le plâtre et ensuite par l'hydrate de peroxide de fer, et pour la cuisson des sirops,

« Les écumes plâtrées serviront d'engrais très-riches.

« L'hydrate de peroxide de fer sera indéfiniment régénéré ; la pulpe sera pour le bétail un bon aliment. »

Une autre découverte d'un intérêt majeur paraît occuper sérieusement aussi le monde et les journaux agricoles de France. C'est au sujet de la maladie des pommes de terre et des patates.

Deux savants, MM. Speersneider et Hoffman auraient trouvé le secret et le remède de cette maladie. Des essais réitérés, faits dans diverses conditions, auraient eu le don de les convaincre.

1° Que les pieds dans les pommes de terre s'altèrent présentent d'abord, sur leurs fanes, une petite moisissure blanche, qu'ils nomment scientifiquement *peronospora solani*.

2° Qu'il y a une relation directe entre cette altération à ciel ouvert et celle des productions souterraines de la plante ; que la dernière ne viendrait qu'à la suite et par l'effet de la première.

3° Que la maladie ne se développe que sous l'influence de l'humidité et n'atteint pas les tubercules adultes.

4° Que, les fanes étant tombées sur le sol, les spores reproducteurs de leur moisissure sont emportés par les pluies jusqu'aux tubercules.

D'où les savants concluent que, pour éviter le fléau, il faut agir de la manière suivante :

« Aussitôt qu'une série de jours sombres, frais et pluvieux, a déterminé le développement abondant du *peronospora* sur les feuilles et qu'elles périssent, il y a danger pour les tubercules si la sécheresse ne survient.

« Donc il faut couper aussitôt les fanes et les détruire. Il serait convenable alors d'arroser la terre à la place des touffes de pommes de terre ou patates, avec du lait de chaux, du chlorure de calcium, ou d'y répandre de la fleur de soufre pour détruire la vitalité des spores tombés des feuilles malades.

« A partir de la fin d'août la suppression des fanes n'a pas d'influence sur le produit. »

Si l'expérience justifie les deux faits précités, l'un et l'autre aussi admirables

qu'avantageux, la pratique devra bien finir par reconnaître que la science est pour quelque chose dans les progrès de l'agriculture, et cesser ses récriminations, ses objections systématiques contre les théoriciens.

L'extrait suivant que nous faisons d'un article publié sur ce sujet par M. Magny, de Chailley, dans le journal la *Constitution* (France) trouve ici sa place.

“ Qu'est-ce donc, après tout, que l'agriculture ? C'est, comme toutes les autres industries, l'application des forces humaines à la transformation de la matière.

“ Dans les autres industries, on examine la matière mise en mouvement, ses propriétés, les lois qui la régissent. C'est à cette étude, par l'application des sciences, aux arts, que nous devons la supériorité de notre époque sur les époques précédentes. Il est impossible de contester ce fait.

“ En agriculture, au contraire,—et j'en connais quelque chose,—on repousse obstinément, aveuglément tout ce qui est science ; on n'y veut entendre parler que de pratique. On ne se rend pas compte qu'il n'y a pas de pratique sans la science de cette pratique, sans le pourquoi de la chose.

“ Le progrès consiste évidemment dans une pratique toute différente, car toute espèce de travail se résume en pratique. Pour l'ignorant, la pratique est une pratique traditionnelle ; le pourquoi il ne le demande pas ; il fait parce qu'il a vu faire. Cependant la science est tellement unie à l'art, la théorie à la pratique, le pourquoi à la chose, qu'il est impossible d'enseigner à cet ignorant aucun changement, aucune modification à sa pratique sans que, tout ignorant qu'il est, il ne demande le pourquoi de ce changement, qu'il n'acceptera et dans lequel il ne persévéra qu'autant qu'il en aura compris le pourquoi et la nécessité.”

De son côté, M. Phocas Lejeune, ancien élève de Grignon, défend habilement la cause de la science dans un discours qu'il a prononcé lors de l'inauguration récente de l'Institut agricole supérieur de Gembloux, dont il est le directeur.

“ Nous le demandons, a-t-il dit, est-ce un terrassier, un manœuvre qui a trouvé le moyen d'assainir les terres, de les drainer ?

“ Remplacer la charrue vulgaire par la charrue à vapeur, le fléau par la machine à battre, la faux ou la sape par la moissonneuse, les semis en lignes au cordeau ou à la main par des semoirs ingénieux, n'est-ce donc pas de la science ? C'est du génie rural.

“ Répandre de la chaux sur certains terrains pour les améliorer ; fabriquer avec des produits autrefois inutiles et incommodes, des engrais d'une grande activité ; déterminer par l'analyse, la richesse d'une betterave en sucre, d'une graine en féculé ou en huile ; d'un lait en beurre ; c'est de la science, de la chimie appliquée.

“ D'une racine fibreuse et sans usage, faire par la culture une plante charnue, succulente, propre à servir d'aliment aux hommes et aux bestiaux, comme on a fait de la carotte ; améliorer par sélection nos variétés de betteraves, nos graines oléagineuses, de manière à ce qu'elles fournissent plus de sucre ou plus d'huile ; ramener de la Chine, du Japon, de l'Amérique, des végétaux comme l'igname, patate, la pomme de terre, le tabac ; chercher parmi les végétaux qui adviennent dans les bois, dans les marais, sur les côtes et le long des chemins, des plantes fourragères pour toutes les situations agricoles ; c'est faire de la botanique expliquée.”

---

Les travaux des champs vont commencer à prendre de l'importance. Entrons-nous dans le détail de ces travaux ? Détachons-nous, pour la reproduire ici, une page d'almanach ; sans en omettre l'épigramme suivant :

Il n'est si gentil mois d'Avril  
Qui n'ait son manteau de grésil ?



Nous nous bornerons à l'observation suivante, tirée du traité de Cbaptal, et qui ne sera peut être pas tout à fait hors de propos :

“ Pour reconnaître la bonne qualité des graines, il faut les exposer à la chaleur et à l'humidité, qui développeront leur faculté germinative si elle existe encore.

“ Cette faculté de germer, chez plusieurs espèces, ne dure qu'un certain temps, et se dissipe par l'âge, la chaleur, l'humidité et la fermentation.

“ La fermentation est la cause qui éteint le plus souvent la vertu germinative.

“ La graine, lorsqu'elle est grosse, sans odeur, luisante et renflée, est considérée comme la meilleure et provient des plants qui se distinguent par leur vigueur et leur perfection, tels que ceux que l'on retire de semences bien nourries et douées d'une puissance germinative très énergique, que l'on a cultivée soi-même, non qu'elles soient plus développée que les autres, mais on est certain qu'elles sont appropriées au climat et à la nature du terrain.”

## BUREAU DE L'AGRICULTURE ET DES STATISTIQUES.

*Québec, 2 Mars, 1861.*

Les messieurs suivants ont été élus membres des Bureaux d'Agriculture pour le Haut et le Bas-Canada, pour l'année 1861, en vertu de la 22 Vic. Cap. 32, (Statuts Consolidés.)

### *Haut-Canada.*

Hon. D. Christie,  
A. A. Burnham, Ecuier.  
Hon. A. J. Ferguson.  
W. Ferguson, Ecuier.

### *Bas-Canada.*

Jos. E. Turcotte, Ecuier.  
Major Campbell, C. B.  
Hon. U. J. Tessier.  
Hon. L.V. Sicotte.

WILLIAM HUTTON,

*Secrétaire.*

## INDUSTRIES AGRICOLES.

### II.—HUILERIES.

Pour faire un civet, dit un vulgaire axiome, on prend un lièvre. Pour faire de l'huile, il faut avoir les plantes qui en produisent. Or, on a le lin, en Canada, et c'est tout : Le coiza, la navette, le pavot et la cameline y sont inconnus. Pourquoi? Est-ce donc que ni le sol ni le climat ne sauraient convenir à ces plantes? En a-t-on l'expérience? Nullement; aucun essai n'a eu lieu, chose vraiment surprenante dans un pays qui est obligé de tirer, de l'étranger, l'huile nécessaire à la consommation; et nous avons la conviction fortifiée de l'avis d'un homme très expert dans la question, qu'un tel essai eût été couronné d'un plein succès, s'il avait eu lieu. En France, au nord et au midi, où l'on a, cependant, l'olive, la substance par excellence, on ne manque pas de cultiver les diverses plantes que nous venons de désigner et d'en tirer de grands avantages. Ces avantages sont manifestes; il suffit pour s'en convaincre de considérer le prix des huiles que donnent ces plantes,

par comparaison au prix de l'huile d'olive ; on voit que la différence n'est réellement pas en proportion de l'opinion que se fait de la supériorité de celle-ci sur les autres. En effet, d'après les derniers cours que nous avons des marchés de Lille et Bordeaux, les deux places principales de ce commerce, les cotes sont ainsi marquées :

	Par 100 livres.
Olive superfine.....	Fr. 125
“ Fine.....	122.10
“ Mi-fine.....	115
“ Mangeable.....	105
“ De fabrique.....	72.10
Œillette (c'est l'huile de pavot).....	80
Colza.....	61.10

Nous ne parlons pas de la cameline ni de la navette, dont les huiles, qui ne conviennent qu'à l'éclairage, ne peuvent, on le comprend, supporter la comparaison. Mais l'on voit de suite l'importance que prennent les autres espèces qui sont également bonnes pour la table. Nous n'étonnerons personne en alléguant que ce ne sont certainement pas, quoique disent les étiquettes, les deux premières qualités d'olive que l'on importe ; nous ne saurions même contester que ces étiquettes ne recouvrent parfois de simples huiles d'œillette ou même de colza, bien clarifiés et filtrés. Dans tous les cas, fabriquées dans le pays, ces dernières huiles pourraient avoir sur les précédentes, des causes incontestables de préférence, dues à leur état de fraîcheur, car les huiles d'olive, les meilleures, rancissent, en vieillissant, et contractent un goût et une odeur désagréables.

Après tout, ne fussent-elles destinées, les unes et les autres, qu'à l'éclairage, on recueillerait encore de la culture des plantes qui les donnent de très larges dédommements. Les huiles de cette sorte se paient cher encore ; de plus on a les tourteaux qu'on emploie avantageusement dans la nourriture des bestiaux ou comme engrais. La graine se vend bien ; et d'autres usages également productifs, si l'on ne veut pas en tirer l'huile, sont estimés des cultivateurs.

Quelques observations sur les plantes, leur nature et leur culture, seront utiles, nous pensons, avant de nous expliquer davantage sur la fabrication de l'huile.

Nous les prendrons dans l'ordre de leur valeur relative.

#### PAVOT OU ŒILLETTE.

Après l'olive, dit Chaptal, dans son *manuel d'agriculture pratique*, le pavot est la plante oléagineuse qui produit la meilleure huile. Henry de Dombasle s'explique dans les mêmes termes ; et il ajoute : “ Le pavot réussit mieux dans les provinces du midi, quand il a été semé en septembre ou en octobre ; et dans celles du nord il est possible d'attendre les mois de février ou de mars.”

Nous analyserons un excellent article que nous trouvons sur ce sujet dans le *Nouveau dictionnaire d'agriculture pratique* de M. Daunassans.

Le pavot *somnifère* se place dans les jardins sous les noms de grand pavot, pavot des jardins, et dans la grande culture sous celui d'œillette.

Chacun connaît le pavot des jardins et sa culture ; chacun sait aussi qu'il réussit parfaitement dans notre pays. Il n'est donc pas douteux que celui des champs, qui

en définitive est le même, réussirait également ; ce qui va suivre confirmera pleinement cette opinion.

La culture en plein champ du pavot, ou œillette, à l'huile pour objet principal. Cette huile très-saine, et d'un goût fort agréable, est d'un usage général comme aliment pour les hommes. Il est reconnu qu'elle n'a rien des propriétés somnifères et narcotiques des capsules, des tiges et des feuilles du pavot ; et après qu'elle a été recueillie, le marc qui reste est une nourriture excellente pour les bestiaux, surtout pour les vaches et les cochons, et aussi pour les oiseaux de basse-cour, sans que jamais ils en soient incommodés.

Le pavot étant une plante pivotante demande une terre profondément labourée, où sa racine puisse pénétrer sans peine. Comme sa végétation est rapide, il faut que cette terre soit fertilisée par des engrais ; enfin, comme sa semence est fine, il faut que le sol bien divisé et ameubli avant que la graine lui soit confiée. Avant de semer ou passe donc la herse à plusieurs reprises différentes jusqu'à ce que la terre soit parfaitement unie ; on sème ensuite à la volée et clair, et si l'on est assez heureux pour qu'il survienne alors une pluie douce, la graine s'enfonce d'elle-même, et, sans autre soin, lève au bout de peu de jours, autrement on passe sur la surface du sol une légère herse de fagots. Cet ensemencement se fait en automne, *quand le climat le permet ; dans le nord de la France il n'a lieu qu'au printemps, depuis le 1er Mars jusqu'à la fin d'Avril.*

Une fois levé le pavot doit être sarclé ; par un premier sarclage, on éclaircit les plants trop confus ; un second sarclage se fait lorsque les tiges commencent à s'élever ; alors on ne laisse que les pieds nécessaires à une distance d'environ 15 à 16 pouces les uns des autres.

La maturité de la graine s'annonce par la couleur jaunissante des capsules et par les ouvertures qui se forment au-dessous de leur couronne. On procède alors à la récolte de différentes manières : les uns coupent les têtes sans les incliner, afin qu'il ne s'échappe aucune partie de la graine, et les jettent à mesure dans des sacs ; mais cette opération est longue et ne peut avoir lieu que dans une petite exploitation ; les autres étendent des draps au pied de la plante, et, inclinant les tiges sur ces draps, il font tomber la graine mûre. Quand ils ont ainsi procédé dans toute la longueur du champ, des ouvriers arrachent soigneusement les tiges laissées sur pied, et on les attache en faisceaux qu'on dresse debout sur le champ appuyés les uns contre les autres. Au bout de deux ou trois jours, on revient à ces tiges que l'on secoue de nouveau sur les draps en brisant les capsules. La graine est portée au grenier où on l'étend avec soin sur une épaisseur de 2 à 3 pouces seulement, et on la remue fréquemment jusqu'à sa complète dessiccation.

Les tiges sont employées à chauffer le four, à faire de la litière, ou à être converties en cendres que l'on répand comme engrais sur le champ.

Les feuilles, les tiges et les capsules du pavot servent à la préparation de l'opium. La capsule est narcotique, et on en extrait le sirop appelé diacode.

Il y a des pavots blancs et des pavots rouges, dit un ouvrage publié sur l'agriculture flamande, sous les auspices de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada ; le premier produit la meilleure huile ; le second produit l'huile en plus grande quantité.

## COLZA.

Le Colza est une espèce de chou qui résiste, dit Henry de Dombasle, aux grandes gelées et que l'on cultive, ajoute Daunassans, particulièrement pour sa graine dont on extrait une huile qui est devenue l'objet d'un grand commerce.

Cette plante est bis-annuelle et sa culture est fort répandue dans le nord de la France. Il y a le colza d'été et le colza d'hiver : celui d'été qui réussit partout, se sème vers la fin de Mai ; celui d'hiver dans les derniers jours d'Août. Il faut à l'un et à l'autre une terre argileuse, friable, bien fumée, ameublie par plusieurs labours. Bien qu'en général on sème le colza à la volée, il est plus profitable de le semer d'abord en pépinière, et d'en repiquer ensuite les jeunes plants, après avoir donné à la terre qui doit les recevoir, deux nouveaux labours, dont le second a pour objet d'enterrer le fumier qu'on aura étendu après le premier. Le colza se repique à l'aide d'un plantoir avec lequel on fait des trous d'environ 8 pouces de profondeur, en laissant entr'eux une distance de 9 à 10 pouces en tous sens. (Chaptal.)

Pendant l'hiver, le colza ne demande aucun soin ; ce n'est qu'au mois de Mars que l'on procède aux sarclages et aux binages nécessaires. Pour augmenter le produit de la graine, on a adopté la méthode d'enlever les premières fleurs du colza en coupant la cime de la principale tige où elles se montrent. La plante donne alors une infinité de tiges latérales qui portent plusieurs bouquets de fleurs produisant autant de siliques remplies de graines. Cette opération n'exige pas beaucoup de temps ; quelques femmes peuvent suivre, en un jour, un champ de plusieurs arpents (Daunassans).

On reconnaît que la graine peut-être recueillie à la couleur jaunâtre de la tige et à la chute des feuilles inférieures. Le colza se coupe avec une faucille, le matin durant la rosée ; on l'enlève avec précaution, car la graine une fois parvenue à sa maturité s'échappe facilement.

La conservation exige beaucoup de soins, si on ne l'emploie ou ne la livre promptement au commerce.

On ne saurait trop recommander aux agriculteurs, dit encore Daunassans, la culture de cette plante qui est souvent très productive, puisqu'elle peut donner, par acre jusqu'à 90 minots dorains, au prix de 7 à 8 fr. le minot. Nous voyons qu'aux marchés les plus récents, elle a été coté 12 fr.

## CAMELINE.—PETIT LIN.

Voici sa description selon l'ouvrage de Daunassans :

« Cette plante annuelle, dont la végétation s'accomplit en moins de quatre mois, est d'une grande ressource pour remplacer les cultures d'automne que l'hiver a détruites ; elle peut parfaitement convenir pour entrer dans un assolement de terres légères, où le maïs et autres plantes sarclées ne peuvent pas réussir à cause de la sécheresse du sol. En effet, la cameline se sème au printemps et jusques en juin ; elle n'exige qu'un labour et quelques hersages, et ne demande pas de pluies fréquentes. Quand le plant est levé, il faut l'éclaircir dans les parties où il est trop épais, de manière à ce que les tiges soient à un pouce à peu près de distance. S'il pleut dans le premier mois où la cameline a été semée, elle pousse avec vigueur et peut braver la chaleur la plus intense. Un des avantages de cette

plante sur les autres plantes oléagineuse, c'est qu'elle est à l'abri des ravages des altises et pucerons, qui causent un grand dommage, notamment au colza."

"La maturité de la graine s'annonce par la teinte jaune que prennent les capsules. C'est ordinairement vers le mois d'août, si la semaille a eu lieu à la fin d'avril. La récolte doit se faire avec toutes les précautions que réclament les plantes dont la graine est facile à s'égréner."

"La meilleure méthode est celle qu'on met en usage pour recueillir la graine de colza, c'est-à-dire de la récolter dans le champ même, sur des toiles, en ayant le soin de ne procéder à cette opération que lorsque la dessiccation de la graine est complète. Enfermée dans un grenier sec et aéré, elle doit être souvent remuée pour empêcher qu'elle ne s'échauffe et ne moisisse."

"L'huile de cameline brûle bien et répand moins d'odeur et de fumée que celle de colza; cependant elle se vend moins que celle-ci. Cela proviendrait-il de ce que l'huile de cameline n'est pas propre comme celle de colza au dégraissage des laines?"

Les tiges de cette plante servent, dans certaines localités, pour couvrir les maisons et pour le chauffage du four. Elles sont même susceptibles de donner une assez bonne filasse, et on les dit propres aussi à la fabrication du papier commun."

"Les tourteaux de marc d'huile de cameline se vendent, comme ceux de colza, pour les mêmes usages."

"Enfin cette plante pourrait être enfouie, en vert, comme engrais."

#### NAVETTE.

Chaptal dit: "Il faut à la navette le même terrain, le même climat et à peu près la même culture qu'au colza.

"La navette se sème à la volée, celle d'été à la fin de mai, celle d'hiver dans les derniers jours d'août; 5 à 6 livres de graines suffisent pour un arpent.

"On scie ou l'on fauche la navette dès que la plus grande partie de siliques sont murs: on la labour sur le champ, à moins que la pluie ne menace, auquel cas on peut la mettre en meules. Elle peut rester 5 ou 6 jours en cet état sans danger.

"Le rapport de la navette est égal à celui du colza."

La navette, dit aussi l'ouvrage précité sur l'agriculture flamande, vient bien dans les terres plus légères qu'il ne convient au colza. Comme récolte fourragère, la navette est excellente pour les moutons."

#### MÉTIS-MÉRINOS SANS CORNES.

Chaque époque a ses spécialités, comme chaque pays a ses besoins. Les mérinos amenés en France à la fin du siècle dernier furent vantés alors, surtout à cause de leurs toisons fines et tassées. Sous le premier empire, leur laine atteignit un prix si haut, qu'elle devint promptement le *desideratum* des éleveurs. Tous ceux qui possédaient des moutons indigènes s'empressèrent de les croiser avec les mérinos, et la race métis-mérinos se créa ainsi tout naturellement. Comme on ne travaillait qu'au point de vue de la laine, il arriva tout naturellement aussi que, cette dernière poussée jusqu'à son paroxysme par des croisements qu'on regardait comme éminemment utiles, détruisit, dans les produits de ces croisements, toute disposition à l'engraissement. Les éleveurs les plus renommés, établis surtout en Beauce, sacrifièrent la viande à la laine, et la foule des imitateurs, battant des mains, se rua

sur les béliers à peau plissée, à toison serrée, à cornes puissantes, mais sans chair sur les os, que leur offrirent ces éleveurs.

Dès avant ce temps, chez nos voisins d'outre Manche, la population augmentait avec une rapidité singulière. Elle devenait d'autant plus difficile sur la satisfaction des besoins de la vie, que la plus grande partie d'entre elle, occupée d'industrie, et pourvue presque constamment de salaires élevés, pouvait facilement payer la viande qui lui était nécessaire chaque jour. Les éleveurs anglais avaient porté de ce côté leur attention, et conduits par une demande toujours croissante, ils avaient fait de toutes pièces ces admirables races que chacun connaît, que chacun admire, comme disposition à la viande amenée à son maximum. Avec elles le résultat diamétralement opposé à ce qui se produisait en France fut atteint. La laine, les cornes, étaient sacrifiées à la viande.

Tel était l'état des choses, pour la race ovine, des deux côtés du détroit, lorsque la disposition des esprits, en dépit, ou peut-être en vertu des derniers ouragans politiques, amena l'Agriculture en France dans une voie de perfectionnement à laquelle les siècles précédents n'avaient pas songé. Tout, aux champs, sentit la secousse imprimée en avant. Les trente millions de moutons, dont le sol de la vieille Gaule absorbait l'engrais puissant, tout en se plaignant de n'en pas avoir assez, durent participer au mouvement. Les éleveurs se partagèrent en deux camps, celui de l'importation anglaise, celui du perfectionnement de la race française.

L'aisance devient de plus en plus générale, disaient les premiers. L'usage de la viande pénètre dans les habitudes journalières, c'est un besoin pressant à satisfaire ; les races anglaises qui y répondent sont toutes faites ; importons-les, sans nous plonger dans les longueurs de croisements souvent fort hypothétiques ; engageons-nous dans la voie ouverte ; laissons aux contrées d'outre-mer la production de la laine, et profitons des travaux de nos voisins pour avoir des animaux d'engrais facile, et pour jouir de suite d'une agriculture fructueuse.—Les races anglaises eurent dès lors leurs partisans enthousiastes, et la tendance de l'administration, qui sentait la demande de viande au-dessus de la production, favorisa l'importation et la dissémination de moutons offrant un maximum de chair, accompagné d'un minimum de laine.

S'il est indispensable de manger de la viande, disaient les seconds, il ne l'est guère moins de se couvrir chaudement, par conséquent de produire de la laine. L'aisance générale proclamée en fait aussi une loi instante, et cela est si vrai que la statistique nous prouve que plus les pays éloignés dont on parle nous ont envoyé de laine, plus le prix de nos laines françaises s'est élevé. Ne laissons donc pas sombrer sous le vent qui souffle de l'antique Albion la production de notre laine si fine, si souple, si élastique, et dont on ne peut se passer pour accompagner les laines étrangères. Cherchons s'il serait possible de concilier laine et viande, si fatalement ennemies intimes chez le même sujet.

Ces éleveurs se mirent alors résolument à l'œuvre, et sans avoir recours aux races anglaises, qui auraient mis en fuite la laine, ils tendirent vers la viande, en diminuant le moins possible les qualités de la toison. Par leurs efforts se forma la race métis-mérinos améliorée et sans cornes ; car mieux valait diriger vers la laine ou la chair le prélèvement que les cornes faisaient subir à l'assimilation de la nourriture.

En recherchant les mâles les plus jeunes et les mieux conformés, les donnant aux meilleures brebis, puis faisant à chaque génération un choix minutieux entre les produits, rejetant constamment ceux qui décelaient les plus minimes défauts, ils sont parvenus à chasser les cornes, qui reparaissent encore quelquefois, par l'atavisme, dans certains sujets, et à obtenir des béliers à peau exempte de plis, à tête légère et courte, à jambes minces, à poitrine développée, à côtes arrondies, à reins et croupe bien soutenus, à arrière-train largement établi, ayant en un mot tout ce qui dénote la propension à l'engraissement facile, et dépouillant néanmoins 18 livres,

en suint peu chargé, d'une laine chère et prisée par les connaisseurs.—Leurs produits mâles, judicieusement choisis, leur ressemblent constamment.—Les produits femelles, triés aussi avec soin, perpétuent les mêmes qualités, et après avoir élevé leur agneau, dépouillent 9 livres d'une laine analogue, qui ne nuit pas à leur tendance à l'amendement.—Celles qui n'ont pas élevé donnent une toison de 11 livres.

Evidemment il y a là un peu moins de laine que chez les moutons peuplant la Beauce, mais il y a beaucoup plus de chair ; il y a un peu moins de viande que dans les races anglaises, mais elle est plus sapide, et la toison est bien mieux fournie. C'est un terme moyen à saisir, une crête étroite à suivre serpentant entre deux versants dont l'un représente la laine, l'autre la viande, et du haut de laquelle on peut assouvir les deux besoins du moment, voire même de l'avenir ; car des avalanches de laine franchissant les frontières, ou une moindre demande d'étoffes lainées, menaceraient-elles les prix d'avilissement, un seul bélier d'engraissement accéléré, introduit dans le troupeau, le ferait descendre sur le versant de la viande ; tandis que si contrairement à toute prévision, la demande de chair tendait à se ralentir, ou si la guerre interceptait jamais les arrivages, un bélier mérinos pur ferait rouler tous les produits de ce même troupeau sur le versant de la laine.

Un cultivateur est certes bien libre de se lancer dans l'une ou l'autre voie ; seulement les conditions de climat, de fertilité, de débouché, doivent, avant tout, lui faire choisir la direction la plus favorable à son exploitation. Etabli dans un rayon rapproché de grands centres de consommation, la nourriture abonde-t-elle chez lui, la facilité des communications l'y sollicite-t-elle, il peut ne fabriquer que de la viande, et rejeter la laine sur le second plan ;—mais si, pourvu d'une nourriture moins succulente, éloigné des chemins de fer, trouvant autour de lui l'écoulement de ses élèves, il se place comme reproducteur, ce sera pour lui une bonne fortune que l'adoption de la race métis-mérinos sans cornes, qui, avec une laine abondante et fine, lui offrira presque autant de viande que les moutons anglais.

Faut-il en attester le bélier de M. Godin, premier prix des animaux de plus de deux ans au Concours générale de Paris ? Vêtu d'une laine admirable, dont le poids ne devait pas être loin de 20 livres en suint, il ne pouvait peser moins de 150 à 160 livres, poids vifs, lesquels à 60 pour 100 de déchet eussent apporté dans la circulation de 60 à 64 livres de viande, s'il eût été sacrifié. Gardé pour la reproduction, ses enfants offriront certainement à 18 mois une toison égale à la sienne, avec un poids de viande qui surprendra, si ces jeunes animaux ont été convenablement nourris.

On peut en attester encore le premier prix du Concours de Caen en 1860, qui se glorifie d'avoir eu il y a trois générations du sang bourguignon dans les veines, mais qui ne compte aucun anglais parmi ses aïeux. Il a, en juillet 1860, 28 mois.—Sa toison a pesé, en suint peu chargé, 18 livres.—Son poids actuel est de 150 livres, il donnerait donc 60 livres de viande nette. Les 300 brebis, dont il est le premier sultan, sont toutes si bien en chair, qu'on en livre souvent au boucher dans un état moins florissant, et ont dépouillé chacune 8 livres et demie d'une laine vendue 1 fr. 35 la livre, en suint.—Ses produits femelles, car il est à sa deuxième monte, âgés aujourd'hui de six mois, pèsent en moyenne, 70 livres, poids vifs, après avoir donné 3 livres de laine d'agneau.—Ses produits mâles, conservés pour la reproduction, présentent, dans leur septième mois, un poids vivant de 90 à 100 livres avec leur toison, et se placent facilement chez les fermiers environnants.—Quant à ses produits mâles coupés et à ses produits femelles inférieurs, ils ont été vendus, à 5 mois, 27 francs par tête, ou 5 fr. 40 par mois de leur existence, prix suffisamment rémunérateur, si l'on veut bien considérer que des moutons de sang anglais, de choix, âgés de 13 mois, lauréats du dernier Concours de boucherie de Bordeaux, amenés immédiatement après à Poissy, y ont été vendus 65 fr., c'est-à-dire 5 fr. seulement par mois de leur existence.

A. Vte. DES BROSSES,

Agriculteur à Chennebrun près Verneuil (Eure.)

## L'ASILE AGRICOLE DE CERNAY.

Dans un moment où l'on s'efforce de réaliser ici ce triple objet—cultiver les townships,—combattre l'émigration des enfants du sol,—développer le bien-être moral et physique de tous,—par la voie et la faveur de la colonisation,—nous pensons que l'article suivant sera jugé digne des méditations de ceux qui consacrent à cette œuvre leur talent et leur dévouement.

Cet article est plein d'intérêt ; et, sous bien des rapports, d'ailleurs, les cultivateurs y puiseront d'utiles renseignements.

Nous l'extrayons avec plaisir du *Journal d'Agriculture Pratique* :

Nous indiquerons brièvement la portée sociale de l'asile de Cernay (Haut-Rhin), France, car nous voulons surtout attirer ici l'attention sur l'intérêt agricole que présente cet établissement. Étant donné une lande stérile et une trentaine d'enfants, des orphelins pauvres, des enfants trouvés, des enfants de mendiants, il s'agit de rendre cette terre à la culture et de faire de ces enfants des travailleurs honnêtes et utiles ; il s'agit d'améliorer la terre par l'homme et l'homme par la terre. Le problème a été résolu d'abord en Suisse dans d'assez vastes proportions, et cette belle œuvre a rendu célèbres les noms de Pestalozzi, de Fellenberg, de Wehrli et de Zellweger. Il y existe aujourd'hui environ cent asiles fondés d'après leurs principes. On peut juger de l'importance des services qu'ils rendent par les résultats de celui de Cernay, le seul que possède la France.

Cet asile a admis 130 élèves depuis qu'il est fondé, c'est-à-dire pendant 13 ans, et il en contient 36 aujourd'hui. Les élèves sortis n'ont pas tous également réussi, cela est évident, mais il n'y en a que deux qui puissent être considérés comme des sujets manqués. Aucun n'est retombé à la charge de qui que ce soit. Ils ont tous reçu une très-bonne instruction primaire, qui se compose de l'étude du français et de l'allemand, du calcul, du dessin, du chant et des éléments de la géométrie, de la physique, de la géographie et de l'histoire naturelle. La moitié de leur temps a été employée aux travaux de l'agriculture, et on a eu soin d'éclairer constamment cette éducation pratique par l'enseignement théorique. Chacun a eu un petit jardin à soigner, et y a consacré la plus grande partie de ses heures de récréation. On s'est appliqué aussi à leur faire connaître la comptabilité agricole.

La moyenne des dépenses occasionnées par chaque élève n'était que de 207 fr. avant 1858 ; ces frais se sont élevés à 247 fr. dans l'exercice 1859-1860, à cause du renchérissement général que nous subissons. Les sommes nécessaires sont fournies par des dons faits à charge de pension ou de parties de pension, et par des dons gratuits. Les premiers s'élevaient, pendant le dernier exercice, à 7,638 francs, et les seconds à 4,269 fr.

Les personnes qui protègent l'asile pensent avec raison que les institutions de cette espèce constituent un des meilleurs remèdes contre le paupérisme, la pauvreté héréditaire. Elles devraient être adoptées pour tous les enfants trouvés, qu'on élève généralement très-mal, avec autant de frais au moins. Nous citerons à ce sujet le passage d'un des rapports du directeur, M. Zweifel, homme d'une intelligence très-élevée et d'un dévouement qui n'est égalé que par son extrême modestie.

Quels avantages trouverait la France à occuper tous les enfants trouvés et abandonnés à la mise en culture des 7 à 8 millions d'hectares de terres incultes que la politique reproche à la société actuelle de laisser improductives, et cela à l'époque où tant d'hommes vont chercher leur pain sur le sol étranger !

Ces 100,000 enfants pauvres, misérables, deviendraient des ouvriers habiles, laborieux, économes. De ces êtres déshérités on ferait même d'heureux proprié-



taires en leur cédant des terres en Algérie, sur ce sol fertile qui ne demande que des bras et des capitaux pour devenir productif pour la mère patrie.

Les réflexions suivantes offrent aussi un point de vue important :

Les travaux de la campagne, plus qu'aucune autre occupation, mettent en jeu toutes les facultés de l'homme, et sont par conséquent très-favorables au développement de l'intelligence, et surtout au développement physique de la jeunesse ; ils exigent de l'adresse, de la réflexion, et fortifient le corps en l'exposant tour à tour au froid et au chaud, au vent et à la pluie, et en le rompant à la fatigue.

Nous connaissons des maisons d'éducation où l'on occupe les enfants, principalement dans l'intérieur, à dévider des bobines, à tricoter, à tisser, à étirer de la soie, mais il faut voir ces figures blêmes, ces corps étioles, maladifs, sans vigueur, pour juger de la triste influence d'occupations sédentaires. Des enfants souvent négligés à la naissance, qui souffrent du manque d'air, de mouvement, de bonne nourriture, de soins divers, peut-on les rendre forts et robustes, peut-on les rendre aptes à gagner leur vie par le travail, à endurer la fatigue, en les tenant enfermés dans des localités malsaines ? N'est-ce pas au contraire les condamner à la misère pour toujours ? N'est-ce pas contribuer à la dégénérescence d'une classe d'hommes qui a le plus besoin de régénération ? Et cette jeunesse ainsi dégénérée, à combien d'enfants plus misérables ne peut-elle pas donner naissance à son tour ? Des rapports officiels nous ont fait connaître que 15 à 20 pour 100 des enfants abandonnés retombent à la charge de l'Etat, en remplissant les hôpitaux, les prisons et même les bagnes ; tandis que de tous les enfants qui ont déjà quitté notre établissement il n'y en a pas un seul qui ne soit à même de gagner sa vie.

Nous ne craignons nullement de les voir apprendre un métier, car un grand nombre d'artisans cultivent un champ, un pré, un jardin, entretiennent une vache, élèvent un porc à côté de leur état, et emploient ainsi d'une manière utile leurs moments de loisir. Il est donc avantageux de donner à la classe des artisans quelques connaissances pratiques d'agriculture. Celui qui a appris dans sa jeunesse à manier la bêche, la charrue et les autres instruments aratoires, qui exercent merveilleusement tous les muscles du corps, ne sera que plus apte à bien apprendre un état quelconque, et, comme les habitudes de l'enfance sont toujours les plus fortes, les plus durables dans n'importe quelle condition que l'homme fait se trouve, ses souvenirs d'enfance le ramèneront à l'agriculture, il trouvera son bonheur à cultiver, dans ses moments perdus, un champ, un jardin, et il n'ira pas, comme bien d'autres, chercher de la distraction dans les plaisirs bruyants, souvent ruineux et toujours d'un mauvais exemple, fort dangereux pour une jeune famille. Qui ne voit pas de quelle immense utilité les goûts pour les travaux agricoles et les connaissances de la culture peuvent être sous ce rapport ?

En passant à l'appréciation des résultats agricoles, il ne faut pas perdre de vue le caractère spécial de l'entreprise. Les établissements de bienfaisance sont presque toujours pauvres et ne peuvent pas disposer de grosses sommes pour améliorer leurs terres. Les forces naissantes d'environ 30 à 36 enfants de 6 à 16 ans, parmi lesquels il y a toujours plusieurs filles, les faibles pensions payées par leurs patrons, voilà tout le fonds de roulement. On sait que le travail des enfants est toujours plus ou moins imparfait ; de là un grand nombre de difficultés contre lesquelles d'autres cultivateurs n'ont pas à lutter.

Voici comment le directeur rend compte de la culture du lupin :

Depuis deux ans nous cultivons le *lupin blanc* et le *lupin jaune*. Semé dans les terres les plus mauvaises que nous ayons et qui, de plus, n'ont jamais reçu de fumier, les deux espèces de lupin ont parfaitement réussi et ont même bravement traversé la rude épreuve d'une sécheresse sans pareille. Nous en avons récolté une petite partie pour avoir de la graine pour des expériences ultérieures, le reste a été enterré au moment de la floraison et le champ a étéensemencé en seigle ; celui-ci, à l'heure qu'il est, ne laisse rien à désirer. Nous attendons le résultat définitif pour

porter un jugement. C'est en vain que nous avons essayé, à plusieurs reprises, de faire manger le lupin jaune aux vaches, elles l'ont constamment refusé. Mais dans le cas même où il ne pourrait être utilisée que pour engrais vert, cette plante aurait encore une grande importance pour la culture du terrain granitique de la contrée, où les engrais sont toujours rares et chers.

La culture de la serradelle ou pied d'oiseau (*ornithopus pes*.) a assez bien réussi pour qu'elle soit continuée, d'autant plus, dit le directeur, que cette élégante plante fourragère paraît convenir au sol, car elle y vient spontanément, même dans les friches, à l'ombre des genêts, qui sont les favoris des terres granitiques.

En 1847, on n'avait produit dans toute la commune de Cernay qu'environ 125 minots de colza. Cette année, l'Asile agricole en a recueilli à lui seul 170 minots et on a vendu à Cernay au moins 1800 minots de cette graine oléagineuse. L'Asile a eu une grande influence sur l'extension de cette culture.

Il y a encore de remarquables observations à faire sur les labours. Ce sont les machines de Dombasle qu'on emploie : charrue, herse, rayonneur, buttoir, semoir à brouette. Depuis quelques années, une partie des céréales est semée en lignes. L'expérience a montré qu'elles résistent beaucoup plus longtemps à la sécheresse que celles qu'on sème à la volée. Au printemps de 1858, 2½ minots d'orge semés en ligne ont donné 12½ minots, lorsqu'à la suite de la plus persistante sécheresse les autres cultivateurs de la plaine n'avaient pas même retiré la semence.

Le choix des semences est un objet auquel les plus grands soins sont consacrés. Lorsque des graines ont été choisies, on les trie sur la table, travail que peuvent très-bien faire les plus petits élèves. Les cribles en tôle perforée, de Galard, sont employés pour séparer le petit grain du grain talleur. C'est un procédé à recommander à tous les cultivateurs.

La propriété actuelle de l'Asile agricole a une étendue de 80 arpents, qui comprend environ 30 arpents de champs et de jardins, de 24 arpents de cultures et de 6 arpents environ de prairies artificielles. Elle est plantée de 2,000 arbres de différentes essences : pins, érables, frênes, épicéas, etc.

Le jury de l'Exposition universelle de 1855 avait déjà récompensé le directeur de l'Asile par une médaille de deuxième classe. Au concours régional de cette année une prime d'honneur va être décernée à l'exploitation la mieux dirigée du Haut-Rhin. Le gouvernement ne permettant pas de décerner cette prime à des établissements subventionnés, ni à des sociétés, elle n'a pu être donnée à l'Asile agricole, mais il a reçu une médaille d'or pour l'ensemble de l'exploitation avec les recommandations les plus chaleureuses du jury.

Ayant présenté à ce Concours un verrat de race new-leicester et une truie de race middlesex, l'Asile a obtenu le premier prix des porcs mâles et le second prix des porcs femelles. Ce qui a surtout attiré l'attention de la commission, c'est l'excellente disposition des bâtiments, l'emploi des résidus calcaires de différents établissements industriels et l'introduction de la culture du lupin.

Ces résultats font le plus grand honneur au directeur.

Nous allons nous étendre un peu plus sur l'emploi des amendements dont l'importante découverte lui est due.

Le sol étant dépourvu de l'élément calcaire, M. Zweifel a cherché à utiliser les résidus des fabriques de laine, des fabriques de produits chimiques et même des usines à gaz. 150 quintaux métriques ont été transportés sur chaque arpent, et ce chaulage a produit les effets suivants :

- 1° Les récoltes des champs chaulés sont supérieures de trois dixièmes à celles des champs non chaulés.
- 2° Les défrichements deviennent presque immédiatement productifs.
- 3° La petite oseille, mauvaise herbe qui pullule sur la plaine de Cernay, disparaît complètement.
- 4° On observe dans le défrichement des places qui ne produisent absolument

rien, pas même une mauvaise herbe, par un excès d'acidité sans doute ; le chaulage fait disparaître cet inconvénient.

5° On peut prévoir que les terres deviendront bientôt propres à la culture des trèfles, ce qui serait un immense avantage.

Quand on emploie la chaux qui a servi à l'épuration dans les usines à gaz, il faut avoir la précaution, à cause des sulfures qu'elle renferme, de l'étendre sur le sol et de la laisser exposée à l'air pendant plusieurs semaines.

Les résidus calcaires se produisent par millions de quintaux, particulièrement dans le Haut-Rhin, de sorte que leur utilisation dans l'agriculture est d'un très-grand intérêt. Depuis que l'Asile agricole a donné l'impulsion, des centaines d'hectares de terrains vagues ont été défrichés et sont maintenant en plein rapport après un semblable chaulage.

La marne, qui se trouve en abondance à trois milles du domaine, a aussi été employée. Son transport revient un peu cher pour une quantité de chaux relativement très-faible qu'elle renferme (15 à 20 pour 100). Elle constitue néanmoins un excellent amendement pour les terres, et il importe de citer ce fait remarquable que dans les champs marnés la maladie des pommes de terre a toujours été presque nulle.

En incorporant au fumier des quantités notables de cendres de houille criblées on a obtenu également de bons résultats. Elles ont la composition suivante :

	Pour 100.
Carbonate de Chaux.....	13
Oxyde de fer.....	26
Alumine.....	15
Magnésie.....	13
Silice.....	04
Sulfate de Chaux.....	29

Toutes les semailles en ligne reçoivent au moins un binage très-soigné, le colza deux ; l'un en automne, l'autre au printemps. Après ce dernier on sème des carottes dans le champ, qu'on bine ensuite après la récolte du colza. Ces binages répétés, contrairement aux idées reçues, tiennent lieu d'arrosage. Le directeur cite pour preuve la récolte d'orge dont nous avons parlé plus haut. Toutes les fois que la sécheresse commence à se faire sentir, l'escouade des petits ouvriers armés de crochets est mise en campagne. En 1858, le colza et les pommes de terre ont été maintenus en bon état, quoique pendant plus de deux mois il n'y ait eu ni pluie ni rosée ; les récoltes ont largement payé ces soins.

Deux chevaux suffisent aux besoins de l'exploitation. L'étable renferme quatorze vaches, dont la moitié est de race fribourgeoise (Suisse). Elles ont donné pendant cette année une moyenne de 2,365 pintes de lait, et par suite un bénéfice de 80 fr. par vache.

L'élevage des porcs à l'Asile agricole mérite une attention particulière. Depuis deux ans on n'entretient plus que des porcs des races anglaises, et notamment des middlessex, qui présentent les dispositions les plus admirables pour l'engraissement. Ils se distinguent aussi par des habitudes de propreté et de tranquillité. Nous avons cité les prix remportés au Concours régional. Déjà au Concours agricole de Cernay, en octobre 1858, ils avaient été primés. Plusieurs sujets distingués servent actuellement de reproducteurs, et l'on en demande dans toute la contrée.

Les middlessex atteignent facilement 300 livres à l'âge de dix-huit mois. Un verrat de deux ans a pesé 500 livres. Deux porcs châtrés, qui ont été récemment vendus à l'âge de quatorze mois, ont pesé ensemble 632 livres.

Mentionnons encore les oiseaux de basse-cour, qui renferment plusieurs races récemment acclimatées, et des essais d'apiculture qui, malgré des conditions assez défavorables, ont donné de bons résultats.

On ne saurait trop applaudir à cette remarquable direction donnée à l'Asile agricole. Non-seulement cet établissement poursuit avec succès la mise en culture et l'amélioration de terres qu'on avait cru condamnées à une stérilité éternelle, l'éducation et l'instruction d'enfants trouvés ou abandonnés, principalement par la pratique des travaux agricoles ; mais il exerce encore la plus heureuse influence dans la contrée par l'exemple de ses défrichements. Il est en outre, par l'exiguïté du domaine et des moyens mis en œuvre, par le perfectionnement des méthodes de culture, par la découverte de précieux amendements dans les résidus calcaires de l'industrie, par l'heureuse disposition de ses bâtiments et la juste subordination des cultures aux circonstances données, il est, disons-nous, la véritable *ferme-école* du petit cultivateur. L'institution d'asiles semblables est donc bien à recommander sous le rapport des progrès de l'agriculture aussi bien que sous celui, plus important encore, du progrès moral des classes laborieuses.

F. ZURCHER.

## ECONOMIE DOMESTIQUE.

**ENCRE A ÉCRIRE.**—Nous trouvons dans le manuel de MM. de Champour et F. Malepeyre, la recette suivante pour faire de l'encre inventée par M. Riboucourt ;

Noix d'Allepe, en grosse poudre,	3 onces
Bois de campêche.....	4 "
Sulfate de fer.....	4 "
Poudre de gomme arabique.....	3 "
Sulfate de cuivre.....	1 "
Sucre cristallisé.....	1 "

Faites bouillir pendant une heure les noix et les bois dans douze chopines d'eau, jusqu'à ce que l'eau soit diminuée de moitié. Coulez la décoction à travers un tamis en crin, et ajoutez-y les autres ingrédients ; brassez jusqu'à ce que le tout, et surtout la gomme, soit dissoute ; ensuite laissez reposer 24 heures, après, vous pouvez mettre l'encre en bouteilles, bouchées avec soin.

**DE L'AVANTAGE DE CULTIVER LES LENTILLES POUR LA NOURRITURE DU BÉTAIL.**—Nous sommes heureux de transmettre à nos lecteurs les intéressantes communications qui nous sont faites sur ce sujet :

“ M. E. Dupuis, de St. Philippe, sur un terrain bas, terre noire, qui avait produit une récolte d'avoine l'année précédente a semé sans labour, après un simple hersage, quatre arpents de lentilles qu'il a fauchées en vert et dont il fait 30 charges. Il n'a pu obtenir que 400 bottes de foin sur ce même terrain. On considère que ce rapport lui a valu au-delà de la quantité de 1500 bottes de foin. Ses bestiaux s'en sont nourris et se sont conservés comme s'ils les eut mis à l'engrais ; ses moutons surtout valaient plus du double. Ses vaches n'ont rien perdu de leur lait pour les en voir nourries.”

**MANIÈRE DE COMBATTRE L'ÉVANOUISSEMENT.**—Après une chute, après un coup par des corps obtus, comme des pierres, poutres, voitures, etc., il survient souvent une *syncopa* (évanouissement) ; le blessé perd tout à fait connaissance. Le premier soin à remplir est de chercher à le ranimer.

On l'étend dans la position horizontale, c'est-à-dire on le couche sur le pavé, sur le trottoir ou sur le plancher, peu importe. On desserre tous les vêtements qui peuvent gêner la respiration. On projette de l'eau froide au visage. On fait respirer des sels, du fort vinaigre, de l'eau de cologne. en un mot, on chatouille l'inté-

rieur des narines avec un petit bâton, et mieux encore avec une plume. On frictionne les jambes, les bras, et spécialement la région du cœur.

**EAU POUR NETTOYER LE CUIVRE.**—2 onces d'eau, 5 onces d'acide sulfurique, 1 gramme d'alum ; si le cuivre est très-sale, on augmente la dose d'acide sulfurique, et on peut ajouter un peu de brique tamisée. On s'en sert en l'étendant sur un linge et en frottant le cuivre.

---

## NOTES DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

---

**BÊTES A CORNES ; MOYEN DE LES PRÉSERVER DU TYPHUS.**—Au nombre des maladies les plus dangereuses qui peuvent naître de la mauvaise alimentation des bêtes à cornes, se présente le *typhus contagieux*. L'histoire nous apprend les énormes pertes et les immenses ravages que cette maladie a produits dans les différents pays où elle a régné. En Italie et en Piémont, dans trois années, elle fit périr trois millions de bêtes à cornes. Dans le seul département du Bas-Rhin, la mortalité fut de 11,043 ; pour les autres vingt-sept départements de la France qu'elle attaqua, la perte fut estimée à 130,000 bêtes, et leur valeur en argent à 12,000,000 de francs. Il est donc de la plus incontestable prudence de se méfier, et si le malheur venait à se présenter sur un seul point du pays, d'employer activement tous les moyens préservatifs et curatifs que la médecine vétérinaire prescrit.

Un fait curieux et qui ne manque pas d'importance, nous est révélé par la voix des journaux, et nous le répétons ici dans l'intérêt des agriculteurs de nos contrées : Il paraît qu'un propriétaire des environs de Moscou aurait trouvé le moyen de préserver les bestiaux du typhus contagieux. Ce moyen est simple ; il consiste dans l'inoculation de la salive d'un sujet malade sous la peau des bestiaux qui sont menacés du fléau. Cette inoculation est aussi efficace que celle du claveau pour le mouton, et de la vaccine pour l'homme. Voici le procédé :

On prend de la salive d'un bœuf chez lequel le typhus s'est prononcé ; puis, faisant une incision de deux centimètres environ à la peau, à la face interne de la cuisse, on la décolle avec le bout du doigt, de manière à y faire une petite poche et on y introduit de la salive. L'animal est atteint d'une maladie factice, d'un caractère bénin, et qui le préserve du typhus, lequel ne se déclare plus chez ceux qui en ont été affectés.

MUMIER, *docteur en médecine.*

---

## PETITE CHRONIQUE AGRICOLE.

---

—C'est un fait assez curieux de voir le nombre de chevaux qui sont quotidiennement achetés dans nos marchés par nos voisins des États-Unis. Durant une des dernières semaines seulement, 180 chevaux ont été achetés par M. Reid, président de la Central Bank of Hightstown, New-Jersey. Cette vente a rapporté, croyons-nous, \$16,000, ce qui fait environ \$89 par cheval. Ces faits sont encourageants pour les éleveurs de chevaux.

—A Stove, dans le Vermont, États-Unis, il existe cinq fabriques d'empois de patates ; chacune de ces fabriques consomme par an environ 20,000 boisseaux de ces tubercules, et chaque boisseau rend 8 livres d'empois.

—Des cours de justice, en France, viennent de décider que les abeilles sont considérées comme animaux domestiques, et que le propriétaire est responsable des dommages qu'elles causeront à autrui. Il s'agissait, dans le procès d'un jeune garçon qui a été piqué par plusieurs de ces mouches, aussi malveillantes qu'elles sont industrieuses.

—Un livre élémentaire sur l'Agriculture, destiné aux écoles de l'Etat, se prépare dans le Massachusetts sous les auspices de la Chambre d'Agriculture. C'est une heureuse application des excellentes mesures qui se propagent en Europe. Songera-t-on un jour à suivre cet exemple ?

—Le recensement de 1860 donne à la ville de Boston 177,902 âmes, et l'évaluation de la propriété est de \$311,978,663 ; ce qui fait, ajoute-t-on, \$1,754 pour chaque habitant, ou à peu près \$7,000 par famille. Cela dénoterait un bien-être général aussi satisfaisant que remarquable si les dons de la fortune se départissaient avec cette rigoureuse égalité. Mais il en est évidemment là comme ailleurs : abondance pour les uns, et misère chez la plupart.

—Il y a aux Etats-Unis cinq millions de chevaux.

—Le blé récolté aux Etats-Unis en 1860, pèse trois livres par minot de plus que celui récolté en 1859.

—Dans la Grande-Bretagne il se publie 1,102 journaux et 481 magazines ; près de la moitié de ces derniers ont un caractère religieux.

—Il n'y a pas moins, à présent, de 3,343,000 minots de grains dans les ports de New-York et d'Oswego.

—L'*Ohio Farmer* conseille à ceux qui exploitent la laine de ne point laver les moutons avant de les tondre et de vendre la laine dans cette condition. Les manufacturiers la préfèrent ainsi, parce que beaucoup la détériorent en la lavant.

---

## VARIÉTÉS.

---

# Félix ou le jeune Cultivateur.

## II.—SURRE.

Mme Dulac était aimable et bonne comme son mari : elle accueillit parfaitement Félix, le conduisit dans la jolie petite chambre qui lui était destinée, et lui fit faire connaissance avec ses deux jeunes garçons, âgés l'un de sept ans, l'autre de neuf, qui regardèrent bientôt Félix comme leur frère.

Après dîner, M. Dulac montra à Félix son petit domaine, cultivé avec le plus grand soin, où il n'y avait pas un seul coin improductif, et où l'agréable se mêlait partout à l'utile.

Ce domaine, outre la maison et le jardin, est composé de terres labourées, de prairies, de vignes et d'un petit bois, le tout d'un seul tenant ; des plantations faites avec art donnent à toute la propriété l'air d'un grand jardin. Mais ces plantations ne consistent qu'en arbres utiles ; des peupliers et des frênes dans les parties basses, des arbres fruitiers sur les coteaux exposés au midi, des ormes sur les hauteurs, quelques noyers sur le bord de la route.

En face de la maison, la vue se promène sur une vaste prairie, où çà et là sont jetés comme au hasard quelques groupes de peupliers de Hollande et d'Italie, et quelques massifs d'arbrisseaux.

Tout auprès est l'abreuvoir pour le bétail ; il a la forme d'un petit étang entouré de saules. Le ruisseau qui l'alimente traverse une oseraie ; la source d'où il s'é-

chappe est ornée de rocailles, dans les interstices desquelles croissent toutes sortes de plantes grimpantes et de fleurs sauvages, entre autres, de jolies joubarbes à fleurs roses et de charmants saxifrages.

En avant de la maison s'étend une cour belle et spacieuse, séparée de la prairie par une grille de bois peinte en vert ; cette cour est ornée, à droite et à gauche, d'une double rangée de beaux mûriers. Le corps de logis en face de la grille sert d'habitation à la famille Dulac ; les deux ailes en retour comprennent les écuries et les granges, et ont chacune par derrière une basse-cour pour la volaille et les autres animaux domestiques.

On entre dans la maison par un vestibule qui, outre la porte donnant sur la cour, a une autre porte donnant sur le parterre.

Ce parterre est d'une très-petite étendue, mais tenu avec une propreté recherchée ; c'est l'objet particulier des soins de Mme Dulac. Félix admirait ces gracieuses plates-bandes, ces charmantes corbeilles entourées de buis et de gazon d'Espagne, où s'épanouissent les fleurs les plus éclatantes et les plus rares. M. Dulac n'en paraissait pas aussi charmé que lui : " Ce n'est pas cette sorte de jardinage que je veux vous apprendre, du moins pour le moment, lui dit-il : occupons-nous d'abord de l'utile ; l'agréable viendra ensuite, si nous avons du temps de reste. Ce que vous voyez là est le jardin de ma femme ; venez voir le mien."

Du parterre, il le conduisit dans un beau verger planté d'arbres fruitiers en plein vent, et de là il le mena au potager par un chemin qui traverse un massif de noisetiers, de néfliers, de framboisiers et de groseilliers.

De tous côtés ce potager est entouré de murs, et quand M. Dulac en ouvrit la porte, Félix fut enchanté du coup d'œil que présentait cette masse de belles cultures, toutes régulièrement disposées et dans l'état le plus prospère.

L'enclos est carré, et les quatre coins sont exactement tournés vers les quatre points cardinaux. Il résulte de là qu'un des murs reçoit le soleil depuis son lever jusqu'après midi, ce qui est l'exposition la plus favorable pour les primeurs, ainsi que pour les couches ; qu'un autre reçoit la soleil depuis la dernière partie de la matinée jusqu'à son coucher ; le troisième, le matin et le soir ; le quatrième, enfin, dans le milieu du jour. Ainsi, il n'y a point d'exposition au nord, et les quatre murs sont également tapissés d'espaliers.

Au centre du jardin est un bassin continuellement plein, qui, au moyen de tuyaux souterrains, entretient d'eau de petits bassins disposés symétriquement dans toute l'étendue du potager, et dans lesquels on puise pour l'arrosage.

Deux larges allées principales partagent tout ce jardin en quatre parties égales, subdivisées en différents carrés de culture par des allées, dont plusieurs sont couvertes d'un berceau de chasselas. Chaque carré est entouré d'une bordure de plantes utiles ou agréables : là ce sont des fraises, ici des violettes, plus loin de l'oseille, ailleurs du thym ou de la sauge. M. Dulac en avait banni le buis, parce qu'il rappelle des idées de recherche et de luxe, et le gazon d'Espagne, parce qu'il sert de retraite aux insectes nuisibles. Derrière cette bordure, tout autour de chaque carré, règne une plate-bande dans laquelle on a planté des pommiers et des poiriers en quenouille, en buisson, en pyramide, en contre-espaliers, entre lesquels sont des arbrisseaux utiles ou agréables, comme des groseilliers de toutes sortes, des aveliniers, des rosiers, et même des giroldées, quelques dahlias, des musfiers et d'autres fleurs remarquables par leur odeur et par leur éclat, mais communes et d'une culture facile.

L'intérieur des carrés est rempli de superbes légumes ; pas un coin de terre n'est perdu ; tout présente l'aspect ravissant de la fécondité, de la variété et de l'abondance.

Tel était le riant séjour dans lequel Félix fut admis. Il n'y recevait que de bons traitements ; il n'avait sous les yeux que d'excellents exemples. Tout respirait chez M. Dulac la vertu et la paix. Jamais existence ne fut plus tranquille que celle des membres de cette heureuse famille, dont Félix faisait réellement partie. Leurs jours

étaient occupés par le travail, leurs soirées par l'étude. Les jeunes enfants, que Félix instruisait avec une application et une douceur infinies, faisaient des progrès rapides. Leur mère lui prodiguait, ainsi qu'à eux, les soins les plus tendres. Aidé de son élève, M. Dulac suffisait à la culture du jardin, auquel, excepté eux, personne ne touchait. Tous deux trouvaient encore dans leur journée, si occupée, le temps de lire ensemble des livres instructifs et agréables ; et en outre, Félix, aidait Mme Dulac à soigner son joli parterre, lui épargnait ce que cette culture a de plus pénible. Tous s'aimaient les uns les autres, tous étaient heureux.

Félix était le seul dont le bonheur ne fût pas complet. Ses nuits étaient quelquefois agitées ; et le lendemain matin on voyait, à ses yeux rouges, qu'il avait pleuré. Souvent aussi, pendant le jour, il lui arrivait de tomber dans une rêverie profonde ; il restait appuyé sur sa bêche ; on eût dit que des images, invisibles pour tout autre, passaient devant ses regards ; ils s'attendrissait, et ses yeux se mouillaient de larmes.

C'est qu'il pensait à ses fautes et à ses malheurs, que personne ne connaissait.

Mais il suffisait d'un mot de M. Dulac pour le retirer de cet état de langueur, et à l'instant même il se remettait au travail avec une ardeur nouvelle.

### III.

Six mois s'étaient écoulées depuis l'arrivée de Félix à la ferme, et la reconnaissance ne lui permettait pas de cacher plus longtemps à M. Dulac le secret de sa destinée.

Un soir que toute la famille était allée de bonne heure se livrer au sommeil, Félix, resté seul dans le salon avec M. Dulac, lui fit en ces termes le récit de ses fautes et de ses malheurs :

“ L'indocilité et l'opiniâtreté de mon caractère, que je reconnais et que je déplore aujourd'hui, mais trop tard, ont causé toutes mes peines. Je me suis rendu bien coupable envers mon père.... Souffrez que je ne vous fasse pas connaître son nom. C'est son secret, hélas ! et non le mien, que je crois devoir vous cacher. Je ne veux pas vous réduire à la triste alternative ou de me livrer à sa colère, ou de me retenir contre sa volonté.

“ Mon père qui s'est fait un grand nom par les services qu'il a rendus à son pays, est mêlé aux affaires les plus importantes de l'État et occupe une place très-élevée. Je suis le seul fruit de son premier mariage. Ma mère mourut peu de temps après ma naissance. Hélas ! je ne l'ai point connu !

“ Après quelques années de veuvage, mon père se maria. D'abord, ma belle-mère me témoigna beaucoup de tendresse ; mais elle eut un enfant à son tour, et je crus m'apercevoir qu'elle me prenait en aversion parce que je ne faisais pas assez de caresses à mon petit frère. En me montrant affectueux et docile, j'aurais sans doute facilement dissipé ses préventions ; car je dois convenir qu'elle est naturellement bonne, et moi, au fond de l'âme, j'ai jamais aimé Alphonse ; mais je me crus sacrifié, je devins boudeur et jaloux, et je ne montrai à mon frère que de la froideur. Alors, ma belle-mère, me regardant comme l'ennemi de son fils, cessa de m'aimer ; et comme mon père, absorbé par les affaires publiques, se reposait sur elle du soin de sa maison, mon enfance fut bien malheureuse.

“ J'ai jamais mon père avec une tendresse inexprimable ; mais mon père, voyant que j'avais de l'éloignement pour mon jeune frère, s'irrita aussi contre moi. Il avait bien raison. Hélas ! je le comprends maintenant ; mais il est trop tard. Il ne me faisait jamais de caresses. Et comme, toujours préoccupé de grandes affaires, il avait habituellement l'air soucieux et sévère, je le craignais et j'osais à peine lui parler. Et il a pu croire que j'avais le cœur froid et insensible, moi qui aurais donné tout mon sang pour obtenir de lui une caresse ou un regard !

“ Mon caractère devint sombre et chagrin ; la tristesse et la défiance, une sorte de timidité sauvage, me rendaient importun à tout le monde. Les complaisances qu'on avait pour mon frère, et la rigueur dont on usait envers moi, m'aigrissaient



de plus en plus. Ma belle-mère se plaignait que je ne l'aimais pas, que j'étais jaloux de mon frère ; elle pleurait en racontant à mon père les preuves de mon aversion et de ma jalousie ; et mon père, justement irrité, m'accablait par ses réprimandes, m'effrayait par ses menaces. J'écoutais ces reproches et ces menaces d'un air accablé, sans oser proférer une parole. Mes larmes étaient ma seule réponse ; et ces larmes, que la douleur faisait couler, on les attribuait à l'obstination. Les apparences étaient contre moi. Je voyais bien que mon caractère jaloux et sombre m'avait attiré la haine de ma belle-mère. Je m'imaginai que mon père aussi ne m'aimait plus. Perdant ainsi toute espérance, je tombai dans un découragement mortel, et je ne voulais m'appliquer à rien.

“ Alors mon père me traita avec plus de rigueur encore, et finit par me repousser. Je devins pour tout le monde dans la maison un objet d'éloignement et d'aversion.

“ Si j'avais su être patient et raisonnable, si j'avais travaillé avec application, si j'avais cherché, par une douceur inaltérable, à dissiper les préventions de mon père et à regagner son amitié, ainsi que celle de ma belle-mère, j'y aurais réussi sans doute. Que de chagrins je leur eusse épargnés ! que de peines j'aurais évitées ! Mais je ne sus pas, je ne voulus pas même me vaincre ; je m'abandonnai tout entier à ma sombre mélancolie, et Dieu m'en a puni.

“ Haï, rebuté, maltraité par tout le monde, je ne trouvais de consolation que dans les visites que me faisait de temps en temps une excellente femme qui m'avait nourri. Quand je la voyais, je me jetais dans ses bras avec une ardeur insensée ; je fondais en larmes : “ O vous ! la seule amie que j'aie dans le monde, m'écriais-je “ avec une sorte de délire et en poussant des sanglots, vous seule avez pitié du “ pauvre Félix ! Ah ! pourquoi m'avez-vous nourri de votre lait ! pourquoi ma “ mère, que j'ai perdue, m'a-t-elle donné la vie ! Pauvre orphelin ! oui, je le suis ; “ je le suis de père et de mère : il n'y a plus de père pour moi. Mon père a “ cessé de m'aimer. On m'a fermé son cœur, on l'a endurci pour moi.” Ma nourrice, en m'entendant parler ainsi, tremblait et fondait en larmes : “ Félix, Félix, “ disait-elle, ne parlez pas ainsi, c'est mal. Soyez doux, patient et sage ; méritez “ l'amitié de votre père, et il vous la rendra.”

“ Elle avait raison, mais je refusais de la croire, je m'endurcissais de plus en plus.

“ Ma belle-mère, voyant que je me montrais toujours plus méchant après les visites de ma nourrice, lui défendit de revenir me voir.

“ Quand j'eus connaissance de cet ordre (j'avais alors douze ans), je ne pus me contenir, et j'éclatai.

“ Je courus, ou plutôt je m'élançai dans le salon, où ma belle-mère était seule.

“ Ah ! madame, m'écriai-je, c'en est trop ! Jusqu'ici, par respect pour mon père, j'ai enduré sans me plaindre toutes vos autres injustices ; mais m'envier ma dernière, mon unique consolation, me priver de voir la seule personne qui ait quelque affection pour moi, c'est un trait de barbarie dont vous seule êtes capable !”

“ Et comme elle m'écoutais d'un air froid et sévère, j'ajoutai :

“ Vous n'êtes plus pour moi qu'une mortelle ennemie ; je ne veux pas rester avec vous, je veux vous fuir. Obtenez de mon père qu'il me chasse de sa maison : “ puisqu'il ne m'aime plus.”

“ Les sanglots me suffoquaient. Je me précipitai hors du salon, et j'allai me jeter sur mon lit, dans les convulsions du désespoir.

“ Le lendemain, mon père me fit appeler dans son cabinet. Je sentais ma faute, et, en paraissant devant lui, j'étais glacé de terreur. Son regard sévère me fit baisser les yeux, et je crus ressentir les angoisses de la mort en l'entendant m'adresser ces paroles, que mon imprudence, hélas ! n'avait que trop méritées :

“ Vous avez accusé votre belle-mère de barbarie ; vous l'avez appelée votre en-

“nemie ; vous avez dit que moi, votre père, je ne vous aime plus. Vous avez demandé à quitter la maison ; le demandez-vous encore ?”

“Eperdu, consterné, je n'eus pas la force de prononcer une parole. Mon père reprit :

“Votre désir sera satisfait. Vous irez en pension ; après demain vous partirez.”

“Et il me fit signe de sortir. J'obéis. L'idée de quitter mon père, que j'aimais avec plus de tendresse que jamais, faisait couler mes larmes ; mais je cachai ma douleur, et, aux yeux de tout le monde, j'affectai une insensibilité farouche. J'appris qu'on devait m'envoyer à trente lieues de Paris, dans un château, au milieu des bois, où un ancien professeur de l'Université avait établi un pensionnat. C'était, disait-on, un homme instruit et sévère, habile dans l'art d'assouplir les caractères les plus rebelles. Une solitude au fond des bois, un exil si éloigné, un maître si rigoureux, rien ne me rebuta. Je ne puis m'expliquer à moi-même aujourd'hui comment j'avais pu devenir si rude et si farouche. Je ne demandai pas grâce ; et, quand le moment du départ fut arrivé, je me présentai devant mon père pour lui faire mes adieux.

“Il était seul dans son cabinet. Il me regarda avec bonté. J'étais entré d'un air résigné et tranquille, en dévorant mon chagrin. Il me sembla que ce regard me perçait le cœur. “Allez, mon cher fils, me dit-il, allez apprendre à vous vaincre, et dans quelque temps revenez auprès de nous plus raisonnable et plus docile. Embrassez-moi. Adieu !”

“A ces mots mon cœur se brisa. Dans l'excès de mon émotion, au lieu de me jeter dans les bras de mon père, je me précipitai à ses pieds, et je saisis sa main, sur laquelle je collai mes lèvres brûlantes. Les larmes et les sanglots étouffaient ma voix.

“Félix ! Félix ! s'écria mon père, tu n'es donc pas insensible ! — Insensible ! moi ! répondis-je d'une voix étouffée. — Eh bien, reprit-il, si tu as un bon cœur, si tu aimes ton père, promets-lui de te corriger !”

“En cet instant la porte du cabinet s'ouvrit, et ma belle-mère entra avec son fils.

“A sa vue, je frémis. “Félix, me dit mon père, relève-toi (car j'étais toujours à ses pieds), baise la main de ta seconde mère, demande-lui pardon et fais-lui tes adieux.”

“Je me relevai vivement, mais je n'obéis pas : j'eus tort, je le sens ; mais toute mon âme s'était révoltée, mes larmes avaient tari, et un regard de colère fut le seul adieu que ma belle-mère obtint de moi.

“Va embrasser Félix” ; dit alors mon père à son second fils. Alphonse s'avança vers moi de bonne grâce ; je me détournai de lui, tant mon exaspération m'avait rendu désobéissant et injuste ! Puis, retombant aux genoux de mon père et versant des larmes :

“O mon père ! lui dis-je, pardon ! pardon ! je vous respecte, je suis prêt à vous obéir en tout ; mais ne me forcez pas à demander pardon à une personne qui me déteste ; ne m'obligez pas d'embrasser un enfant qui m'a ravi votre amour.

“— Levez-vous, fils dénaturé, dit-il avec colère. Je ne vous aime plus, je ne vous connais plus.”

“Et, comme je me retirais suffoqué par mes sanglots, je l'entendis qui disait : “Qu'il parte ! qu'il ne reparaisse jamais devant mes yeux !”

“Après cette scène cruelle, un domestique de confiance partit avec moi dans une chaise de poste, et me conduisit à la pension.”

(La suite au prochain numéro.)

## OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES POUR FÉVRIER 1861.

FAITES EN L'ÎLE JÉSUS

PAR CHS. SMALLWOOD, M. D., L. L. D.

## BAROMÈTRE.

Hauteur Maxima, 9 du mois.....	39.585
“ Minima, 17.....	29.101
“ Moyenne.....	29.918
Différence entre les extrêmes.....	1.484

## THERMOMÈTRE.

Hauteur Maxima, 27 du mois.....	53°
Minima, le 12 au-dessous de zéro....	37°
“ Moyenne.....	18°
Différence entre les extrêmes.....	90°
Plus grande intensité des rayons du soleil.....	800
Plus bas point de radiation terrestre	39°
Moyenne d'humidité.....	78.5
Pluie tombée 17 heures et 28 minutes pen-	

dant 8 jours 761 d'un pouce.  
 Neig tombée 73 heures et 48 minutes, pendant 9 jours, 27.85 pouces.  
 Vent dominant, N. E. par E.  
 Moindre, E.  
 Vent le plus violent, le 17e jour du mois.—  
 Vitesse moyenne en miles par heure 28.12.  
 Moindre 27, Moyenne en miles par heure 6.17.  
 Aurore boréale, visible 2 nuits.  
 Lumière Zodiacale, éclatante.  
 Intensité de l'état électrique de l'atmosphère, constante et modérée. Les Cornues ont fait leur apparition le 27.  
 Le mois de février a été remarquable pour l'élévation des vents et la quantité de neige tombée. La force des vents fut en miles, de 57 49.65 et la neige a excédé de 12.28 pouces celle de Février 1860.

## PRIX DU MARCHÉ DE MONTRÉAL.

## FARINE.

	¢ c.	¢ c.
Farine par quintal.....	3 00	à 3 10
Farine d'avoine do.....	2 10	à 2 20
Blé-d'Inde do.....	1 50	à 2 00

## GRAINS.

Blé, par minot.....	0 00	à 0 00
Orge, do.....	0 65	à 0 70
Pois, do.....	0 75	à 0 80
Avoine, do.....	0 33	à 0 37
Sarasin, do.....	0 55	à 0 60
Blé d'Inde do.....	0 90	à 1 00
Seigle, do.....	1 20	à 1 30
Lin, do.....	1 60	à 1 70
Mil, do.....	2 90	à 3 00

## VOLAILLES ET GIBIER.

Dindes vieux, par couple....	2 10	à 2 50
Do jeunes do.....	1 10	à 1 40
Oies do.....	0 80	à 1 00
Canards do.....	0 55	à 0 60
Do sauvages do.....	0 60	à 0 60
Volailles do.....	0 50	à 0 60
Poulets do.....	0 20	à 0 40
Pigeons sauvages par doz....	0 00	à 0 00
Perdrix do.....	0 00	à 0 00
Lièvres do.....	0 00	à 0 00

## VIANDES.

Bœuf par livre.....	0 10	à 0 12
---------------------	------	--------

## VIANDES (Continué).

	¢ c.	¢ c.
Lard do.....	0 10	à 0 12
Mouton par quartier.....	1 00	à 1 40
Agneau do.....	0 70	à 0 00
Bœuf par 100 livres.....	6 60	à 7 00
Lard frais, do.....	6 00	à 7 00
Saindoux.....	0 15	à 0 00

## PRODUITS DE LAITERIE.

Beurre frais par livre.....	0 20	à 0 25
Beurre salé do.....	0 15	à 0 16
Fromage do.....	0 00	à 0 00

## VEGETAUX.

Fèves Amé. par minot.....	0 00	à 0 00
Fèves Can. do.....	1 60	à 2 00
Patates par poche.....	0 60	à 0 70
Navets do.....	0 60	à 0 70
Oignons par tresse.....	0 10	à 0 12

## SUCRE ET MIEL.

Sucre d'érable par livre....	0 06	à 0 08
Miel do.....	0 12	à 0 18

## DIVERS.

Œufs frais par douzaine....	0 20	à 0 25
Plie, par livre.....	0 05	à 0 00
Morue fraîche par livre....	0 05	à 0 00
Pommes par quart.....	2 00	à 3 00
Oranges par boîte.....	0 00	à 0 00

La Compagnie  
DE  
**L'ASSURANCE MUTUELLE**  
Contre le Feu du  
Comté de Montréal

**AVIS AUX CULTIVATEURS.**

LA COMPAGNIE de L'ASSURANCE MUTUELLE contre le feu du COMTE DE MONTREAL, continue d'assurer les PROPRIETES des CULTIVATEURS et autres propriétés isolées, à une piastre par cent louis, pour trois ans ; avec un billet de prime de vingt piastres pour chaque cent louis d'assurés, pour être retiré suivant les pertes et dépenses de la Compagnie.

Elle n'assure pas dans les villes et les villages.

Le montant assuré maintenant excède deux millions de piastres,

**2,000,000 DOLLARS.**

S'adresser au Bureau, No. 1, Rue St. Sacrement.

P. L. LETOURNEUX,  
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, Mars 1859

**BOUCHER & TREMBLAY**  
MARCHANDS à COMMISSION,  
ET DE PRODUITS DU CANADA.

No. 6, Coenties Slip,  
ET 42, WATER STREET, NEW-YORK.

Sont les seuls AGENTS pour  
l'Etat et la Cité de New-York, pour l'AGRI-  
CULTEUR et THE FARMERS'  
JOURNAL.

**GRAINES DE CHAMPS ET DE FLEURS.**

AGRICULTURAL WAREHOUSE — St.-Ann's Hall, March: Ste.-Anne—Le Soussigné vient maintenant de recevoir ses envois de GRAINES pour la saison prochaine. L'Assortiment est des plus étendu et des plus complet dans toutes les branches. On peut se procurer des catalogues en s'adressant à la Salle.

Février, 1861.

Wm. EVANS.  
6—3

1861. NOUVELLES GRAINES. 1861

Les Soussignés ont reçu leur Assortiment d'usage de GRAINES ANGLAISES ET ETRANGERES, qu'ils offrent en vente à bas prix au comptant.

Libéralité en faveur des Sociétés d'Agriculture.

Leurs Graines se composent en partie de—  
OGNONS,

NAVETS,

BETTERAVE CHAMPETRE, (M.-Wurtzel,)

BETTERAVE,

CHOUX,

TREFFLE ROUGE ET BLANC,

MILLET (FLEUR ROUGE.)

— AUSSI —

PLATRE,

SEL DE ROCHE,

Etc., Etc

LYMAN CLARE & CIE,

226, Rue St. Paul.  
6—3

Février 1861.

**Machines Améliorées**

POUR

**L A V E R !**

Premier Prix depuis Cinq Ans

**T. BADENACH & CIE.,**

(Batisses du Mechanics' Institute,)

Grande Rue St. Jacques,  
**MONTREAL,**

Sont maintenant prêts à offrir en vente au Commerce et aux Familles leurs

**MACHINES A LAVER,**

(Sur un plan nouveau et perfectionné,

Ils garantissent qu'elles sont plus faciles à faire fonctionner et qu'elles livent plus vite que tout autre MACHINE maintenant en usage.

Prix: \$8,00 Chacune.

Novembre 1860.

6—3

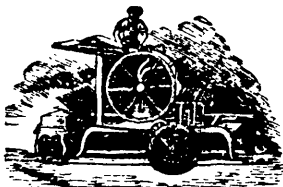
# IMPRIMERIE à VAPEUR

## De Montigny & Cie.,

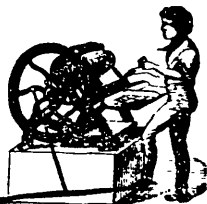
Editeurs de "l'Agriculteur" et du "Farmers' Journal," et Imprimeurs pour les principaux Etablissements d'Education. Ils se chargent aussi de l'impression de Livres, et d'Ouvrages de

Commande de toute espèce.

11, Rue Ste. Thérèse, Bureau, 18, Rue St. Gabriel,  
MONTREAL.

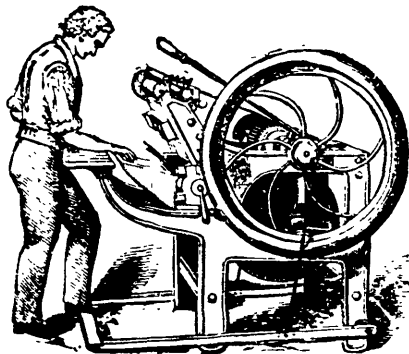


Les Propriétaires de l'Imprimerie ci-dessus, après avoir fait choix des meilleurs ouvriers, ont complètement renouvelé tous les départements de leurs Ateliers et facilité de beaucoup l'impression d'ouvrages unis et de goût, par l'addition de



**Types, Bordures et Ornaments,**  
du style le plus beau et le plus élégant qui soit sorti des principales fonderies.

Les Editeurs de Livres, Marchands, Hommes d'Affaire et le Public en général, sont invités à venir examiner leur vaste assortiment de TYPES NOUVEAUX, du plus beau modèle, formant ensemble la plus grande et la plus riche collection de Caractères d'Imprimerie du Canada, toutes les nouveautés y sont ajoutées à mesure qu'elles sortent des diverses fonderies.



Plusieurs Presses à Cartes et pour Petits Ouvrages, ont été montées, à l'aide desquelles ils peuvent exécuter avec rapidité toutes commandes dont ils seront honorés, et à des prix si réduits qu'ils rencontreront l'approbation générale.

**Impressions d'Ornement,**  
en Or et Couleurs de Fantaisie, faites de manière à ne pouvoir être surpassées.

Police d'Assurance, Traités sur Banque, Dossiers, Factures, Billets de Concert, Cartes, Menus de Diners, Programmes, Placards, Pamphlet, Blancs Légers, Certificats de Marchandises, Blancs d'Accords, Constitution et Règlements, Billets de Bal et Circulaires, Reçus, Etiquettes, Affiches, Catalogues, etc., imprimés sous le plus bref délai et aux PLUS BAS PRIX.

Cartes de toutes les variétés, grandeurs et couleurs unies et de fantaisie, Grandes Pancartes pour les Marchands de Campagne, imprimées en couleurs de fantaisie ou unies.

Les ordres de la Campagne par la Malle ou autrement, recevront l'attention la plus immédiate.

Les soussignés sont toujours prêts à exécuter tout ouvrage de commande en langue française et anglaise.

Comme ils ne se servent que de Presses à vapeur, ils sont en mesure de remplir toutes les Commandes dont on voudra bien les honorer sous le plus bref délai et à des prix modérés.

**De Montigny & Cie.**

